

En préparation : un guide des barrières de sécurité des ponts

L'ATC a entamé un projet visant à élaborer un guide pratique concernant les barrières de sécurité automobile sur les ponts ainsi que les barrières connexes d'utilisation mixte.

Le but premier de ce projet est de veiller à ce que le contenu du guide soit conforme aux exigences du *Code canadien sur le calcul des ponts routiers* publié par l'Association canadienne de normalisation (CSA).

Inspiré d'une synthèse des pratiques actuelles des propriétaires canadiens d'infrastructures de transport, le projet permettra d'établir un guide exhaustif des barrières anticollision et des barrières modifiées en conséquence. La publication proposera des pratiques liées aux barrières anticollision de même qu'aux barrières – ou rambardes – d'utilisation mixte, en plus de fournir des renseignements contextuels et des conseils concernant les questions de sécurité touchant les véhicules et les barrières de protection : questions de pertinence structurale, de perçage, d'accrochage et d'enfonçage des barrières et dangers causés par les éléments et fragments qui se détachent des ouvrages de protection.

Plusieurs raisons militent en faveur de la préparation de ce guide. En effet, la majorité des codes et rapports ayant trait aux essais de barrières de sécurité de la circulation automobile sur les ponts et de rambardes connexes d'emploi mixte reposent sur l'utilisation de véhicules. Ceci dit, peu de recherches ont été effectuées au regard d'autres acteurs de la circulation, par exemple les cyclistes et les piétons. De plus, les essais sont fondés sur des matériaux vierges, ce qui engendre une incohérence chez les administrations qui demandent des lignes directrices applicables aux rambardes existantes qui ont été modifiées. Un autre enjeu dans ce dossier tient à l'élimination des exigences d'essais si une évaluation analytique démontre qu'une rambarde peut supporter une collision. Cette pratique pourrait donc permettre d'apporter des modifications mineures aux rambardes ayant fait l'objet de vérifications antérieures et ce, sans devoir procéder à de nouveaux essais.

Le Comité permanent des ouvrages d'art de l'ATC a entamé ce projet qui sera exécuté par un cabinet de consultants sous la supervision d'un comité directeur. Le cabinet de consultants devrait être sélectionné ce printemps et le projet mené à terme au printemps de 2009.

Parrains financiers du projet : **Infrastructure et Transports Alberta**, le **ministère des Transports de la Colombie-Britannique**, **Infrastructure et Transports Manitoba**, le **ministère des Transports du Nouveau-Brunswick**, le **ministère des Transports et du Renouvellement de l'infrastructure de la Nouvelle-Écosse**, **Transports et Travaux publics Terre-Neuve-et-Labrador**, **Transports et Travaux publics Île-du-Prince-Édouard**, le **ministère des Transports du Québec**, **Voirie et Infrastructure Saskatchewan**, le **ministère de la Voirie et des Travaux publics du Yukon**, l'**Administration des transports de la côte Sud de la Colombie-Britannique (TransLink)**, les **villes de Calgary, d'Edmonton, de Montréal, d'Ottawa, de Vancouver et de Winnipeg**. 

Futur rapport sur les systèmes de transport intelligents et la gestion de la circulation

L'ATC entend ce printemps publier un rapport précisant un cadre d'application des systèmes de transport intelligents (STI) à la gestion de la circulation.

Ce rapport prévoit d'offrir un cadre exhaustif unique pour l'application des STI spécifiquement axés sur la gestion de la circulation. Le cadre de gestion envisagé définit un processus de gestion qui aidera les décideurs, les planificateurs, les ingénieurs et les exploitants des administrations de transport en offrant des renseignements pratiques sur les applications des STI. Le rapport comme tel touche toutes les étapes d'un projet de STI : planification, conception, installation des dispositifs, exploitation et entretien.

La future publication traite également des meilleures pratiques du domaine, des lacunes potentielles, des questions institutionnelles et des autres considérations que commande le sujet en question, y compris l'amélioration des processus décisionnels et les communications avec les politiciens, les cadres supérieurs, les consultants et les fournisseurs.

(suite à la p. 2)

Dans ce numéro

Toronto se fait championne de la lutte aux changements climatiques et de la promotion des transports durables

Proposez la candidature des meilleurs intervenants de l'industrie des transports!

Tout ce que vous voulez savoir à propos des systèmes de voies à sens réversible

Nouveau projet sur les infrastructures de transport en région de pergélisol



(suite)

Au cours des deux dernières décennies, les STI ont évolué depuis le concept limité de la gestion des feux de circulation en milieu urbain à la vaste gamme actuelle d'applications permettant de gérer efficacement le réseau de transports de surface. Cette évolution est le fruit de travaux de recherche et développement, d'essais-pilotes, de projets de démonstration et de déploiements témoignant d'avancements technologiques notables et d'applications aux transports.

Ceci dit, le degré de familiarité avec les STI varie au sein des collectivités des transports. Les STI étant en voie de devenir des éléments intégraux des outils dont disposent les praticiens des transports, il apparaît donc nécessaire d'établir des documents d'information et des lignes directrices en la matière, de façon à circonscrire les meilleures approches de planification et de conception des applications des STI.

Pour les fins du rapport de l'ATC, les applications STI s'entendent des suivantes :

- la gestion de la circulation tant sur les réseaux urbains que ruraux;
- les centres de gestion de la circulation, y compris la gestion des événements spéciaux et des situations d'urgence;
- les zones de travaux, y compris les applications en milieu urbain et rural, et
- les applications spéciales, dont les systèmes météoroutiers d'information spécifiques à la gestion de la circulation, la sécurité et la gestion des passages à

niveau, la gestion des ponts et des tunnels ainsi que la protection de la faune.

L'utilisation des STI dans le contexte d'autres modes et applications – transports publics, paiements électroniques, exploitation des véhicules commerciaux et information des voyageurs – sont autant de domaines qui ont été jugés extérieurs à l'objet du présent rapport et qui seront explorés dans d'autres documents de fond.

La future publication, de consultation facile, contient une section consacrée au cadre d'application des STI et aux processus de planification, de conception et d'application connexes. Une autre section est consacrée aux applications techniques, détails à l'appui

« Au cours des deux dernières décennies, les STI ont évolué depuis le concept limité de la gestion des feux de circulation en milieu urbain à la vaste gamme actuelle d'applications permettant de gérer efficacement le réseau de transports de surface. »

sur les applications et technologies courantes, sur les bonnes pratiques et sur les leçons acquises de l'expérience dans ce domaine et de la mise en œuvre, de l'exploitation et de l'entretien des projets de STI existants.

Amorcé par le Comité permanent des techniques et de la gestion de la circulation de l'Association, le projet de rapport a été

mené à bien par une équipe de consultants dirigée par **Delcan Corporation**. Les autres membres de l'équipe du projet représentaient **EBA Engineering Consultants Ltd.**, Harmelink Consultants Limited et le Groupe Tecslut. Un comité directeur de projet de l'ATC a supervisé l'ensemble des travaux.

Une annonce paraîtra dans le site Web de l'Association dès que le rapport, *Framework for the Application of Intelligent Transportation Systems (ITS) for Traffic Management* (Cadre d'application des systèmes de transport intelligents (STI) à la gestion de la circulation), sera mis en vente. Une version française de cet ouvrage sera préparée ultérieurement. 

Votre Guide de conception géométrique est-il à jour?

Les détenteurs du *Guide canadien de conception géométrique des routes* de l'ATC devraient noter que les premières mises à jour de l'ouvrage ont été publiées récemment. Ces mises à jour peuvent être obtenues en français et en anglais de l'Association, en l'occurrence de la bibliothèque en ligne, ou en communiquant avec les bureaux de l'ATC. Les membres peuvent acheter une seule copie au prix de 49 \$, sinon dix copies ou plus au prix unitaire de 44 \$. 

Publication trimestrielle de
l'Association des transports du Canada
ISSN 0317-1280
2323, boulevard Saint-Laurent
Ottawa K1G 4J8
Téléphone 613-736-1350
Télécopieur 613-736-1395

www.tac-atc.ca

rédacteur : Gilbert Morier
(gmorier@tac-atc.ca)

nouvelles@tac-atc.ca

L'ATC est une association d'envergure nationale dont la mission est de promouvoir la sécurité, la sûreté, l'efficacité, l'efficacéité et le respect de l'environnement dans le cadre de la prestation de services financièrement durables de transport, le tout à l'appui des objectifs sociaux et économiques du Canada.

L'ATC est une tribune neutre de collecte et d'échange d'idées, d'informations et de connaissances à l'appui de l'élaboration de lignes directrices techniques et de bonnes pratiques.

À l'échelle du pays, l'Association s'intéresse principalement au secteur routier et à ses liens et interrelations stratégiques avec les autres composantes du réseau de transport.

En milieu urbain, l'Association s'intéresse non seulement au transport des personnes et des marchandises, mais encore à la prestation de services à la collectivité et aux incidences de toutes ces activités sur les modèles d'aménagement du territoire.

Les *Nouvelles* font peau neuve!

Les *Nouvelles de l'ATC* ont adopté une nouvelle présentation afin de suivre les tendances actuelles dans le domaine.

Outre la mise en page améliorée et les changements esthétiques, le bulletin d'information sera maintenant imprimé en une seule couleur, afin de garder les coûts d'impression aussi bas que possible. La couleur retenue pour l'instant est le vert, bien que l'équipe de rédaction se réserve le droit de choisir une autre couleur au début du prochain volume du bulletin, soit dans un an.

L'édition en ligne des *Nouvelles de l'ATC* ressemblera étroitement à la version imprimée puisqu'elle sera maintenant présentée en format de document portable (PDF). Ceci dit, la version électronique sera beaucoup plus colorée. Des fonctions conviviales ont été intégrées à la version en ligne qui continuera de paraître plus tôt que la version imprimée.

L'Association souhaite véritablement soigner l'allure des *Nouvelles de l'ATC*, aussi n'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires. Nous aimerions réellement connaître vos vues à propos de tout aspect de la publication. 

L'ATC VISE DES RÉUNIONS VERTES!

L'ATC prévoit de tenir des réunions « plus vertes », y compris les réunions techniques du printemps et son congrès annuel.



Un groupe de travail formé de représentants du personnel et relevant du directeur général de l'Association recommandera prochainement des changements aux politiques et pratiques existantes pour les réunions, le tout dans le contexte des incidences environnementales en découlant de même que des avantages et coûts associés à ces changements.

Un autre groupe de travail s'emploie actuellement à cerner diverses mesures environnementales touchant les bureaux de l'ATC.

Ces démarches s'inscrivent dans la foulée des changements climatiques rapides ainsi que de la dégradation de plus en plus marquée des eaux, de l'air et des écosystèmes du monde. L'ATC souhaite ainsi restreindre ses incidences environnementales tout en assumant également un rôle de leader auprès de ses membres, et ce, dans un effort visant à assurer une planète durable pour les prochaines générations de Canadiens. 

Congrès et exposition annuels 2008 de l'ATC

Les transports : élément clé d'un avenir durable

Du 21 au 24 septembre, à l'hôtel Westin Harbour Castle, à Toronto (Ontario)

DÉLÉGUÉS – L'information concernant la préinscription sera diffusée dans le site Web de l'ATC avant la fin du mois d'avril.

EXPOSANTS – Pour réserver votre place d'exposant, visitez le site Web de l'Association à compter du 3 mars.

COMMANDITAIRES – Pour en savoir davantage sur les offres de commandite, prière de consulter l'information déjà affichée dans le site Web ou de communiquer avec Sue Killam, aux bureaux de l'ATC (tél. : 613-736-1350; courriel : skillam@tac-atc.ca).

www.tac-atc.ca



Photo : Tourisme Toronto

Gagnante du paiement rapide des droits d'adhésion

Félicitations à l'**Université Carleton**, gagnante du prix octroyé pour le paiement rapide des droits d'adhésion à l'Association. Le professeur Ata Kahn se mérite donc une publication de l'ATC de 2008 de son choix. 

À venir : Lignes directrices sur l'emplacement des panneaux de signalisation en bordure de route

Des lignes directrices sur le positionnement vertical et latéral des panneaux de signalisation en bordure de route seront publiées prochainement par l'ATC. Ces lignes directrices devraient contribuer à promouvoir l'uniformité et la sécurité puisque l'emplacement approprié des panneaux est considéré essentiel à leur repérage et à leur observance par les usagers de la route.

Le processus d'élaboration du document a notamment comporté une enquête auprès des administrations canadiennes sur les pratiques et les politiques courantes en matière de positionnement des panneaux aux abords des routes. L'équipe de projet a également procédé à une recherche documentaire, a analysé et cerné les

Hawkesbury

4 PROCHAINES SORTIES

La future publication a pour but de fournir aux organismes gouvernementaux l'information sur les facteurs et les critères clés qui influent sur l'emplacement des panneaux de signalisation aux abords des routes. Le document aidera les praticiens du domaine des techniques et de la gestion de la circulation à choisir les distances optimales d'emplacement des nouveaux panneaux de même que de remplacement des panneaux existants. Les dispositions concernant le positionnement latéral et vertical des panneaux en bordure de route que l'on retrouve actuellement dans le *Manuel canadien de la signalisation routière* seront mises à jour à une date ultérieure.

L'ouvrage contient des recommandations sur les critères latéraux et verticaux de positionnement des panneaux qui tiennent compte des conditions de conduite automobile au Canada, qui répondent à la fois aux besoins des administrations routières et des conducteurs et qui encouragent l'uniformité en réduisant le plus possible les différences entre les administrations, le tout à la faveur des perfectionnements récents de la technologie de laminage des panneaux.

principaux facteurs et critères influant sur le choix des emplacements, a élaboré des lignes directrices de détermination des distances optimales d'emplacement, et a procédé à des essais de ces lignes directrices dans différentes parties du pays.

Proposé par le Comité permanent des techniques et de la gestion de la circulation de l'Association, le projet a été exécuté par **Opus Hamilton Consultants Ltd.**, sous la supervision d'un comité directeur.

Approuvées par le Conseil des ingénieurs en chef, les *Guidelines for Vertical and Lateral Roadside Sign Placement* (Lignes directrices de détermination des emplacements verticaux et latéraux des panneaux de signalisation en bordure de route) pourront être obtenues au cours des mois à venir. Une annonce sera diffusée dans le site Web de l'ATC dès que la publication paraîtra. Une version française de cet ouvrage sera publiée subséquemment. 

Programme canadien des prix en transports

Proposez la candidature des meilleurs intervenants de l'industrie des transports!

Le Programme canadien des prix en transports a pour but de **souligner le leadership, l'excellence et les réalisations d'intervenants de tous les modes et segments du secteur des transports**. Si vous connaissez une personne qui a apporté une contribution exceptionnelle au secteur canadien des transports, ce programme vous offre la possibilité de proposer la candidature de cette personne aux prix les plus prestigieux de l'industrie!

Des candidatures sont sollicitées en 2008 au regard des quatre catégories de prix suivantes :

- **Personnalité de l'année dans le domaine des transports,**
- **Prix d'excellence (jusqu'à deux prix),**
- **Prix de réalisation (jusqu'à deux prix), et**
- **Prix du mérite pédagogique (jusqu'à deux prix).**

Le Programme canadien des prix en transports est administré par l'ATC, avec l'appui de Transports Canada. Pour obtenir de plus amples renseignements à propos de ce programme ou pour soumettre une candidature, prière de **consulter le site Web de l'ATC, à www.tac-atc.ca, à compter du 15 février. Les candidatures aux prix de 2008 doivent être présentées en ligne, le 18 avril au plus tard.**

Le ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités du Canada, ou une personne déléguée par ce dernier, remettra les prix à l'occasion du banquet de clôture du congrès et de l'exposition annuels de 2008 de l'ATC, événement qui aura lieu à Toronto, du 21 au 24 septembre. 

Toronto se fait championne de la lutte aux changements climatiques et de la promotion des transports durables

Note de la rédaction – Dans cette contribution aux Nouvelles de l'ATC, Gary Welsh, directeur général des services de transport de la Ville de Toronto, nous fait part de certaines initiatives prises par la Division qu'il dirige pour contrer les incidences des changements climatiques. Demandé par le Groupe de travail sur les changements climatiques, nouvellement constitué par l'ATC, cet article est le premier à décrire les initiatives prises par des organismes membres. D'autres organismes sont invités à communiquer avec le rédacteur des Nouvelles aux fins de soumettre des articles ou des résumés d'information mettant en valeur leurs projets dans ce domaine.

La Ville de Toronto a adopté un plan global d'intervention vis-à-vis des changements climatiques en 2007. Ce plan misait sur l'engagement des résidents, des entreprises et des collectivités pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES), purifier l'air et créer des sources durables d'énergie pour l'avenir. Le plan a été élaboré avec l'appui non négligeable du public et des autres intervenants et il a pour but non seulement de concrétiser les objectifs du Protocole de Kyoto en matière de GES, mais même de les dépasser.

Le plan invite les intervenants à atteindre les objectifs de réduction de GES et de réduire les sources polluantes génératrices de smog en encourageant les Torontois à adopter des styles de vie plus environnementaux, à promouvoir la production locale d'aliments, à planifier la consommation communautaire d'énergie, à accroître le nombre d'arbres dans la ville et à adopter d'autres mesures encore.

Les transports durables : élément clé de la lutte contre les changements climatiques

À l'appui du « plan de lutte contre les changements climatiques » de la Ville de Toronto, sa division des services de transport a développé un programme de transports durables dont le but est de considérer sous un angle nouveau le dossier des transports. Des initiatives ont été mises de l'avant afin de favoriser les investissements dans les transports publics et d'améliorer les

installations pour cyclistes et piétons tout en contribuant à l'élaboration directe de mesures destinées à appuyer les transports en commun, le cyclisme et la marche à pied.

« Dans une perspective d'avenir, la Division remplace voitures, camions, balayeuses de chaussées, tondeuses à gazon et autres pièces de machinerie aux fins de donner force à son engagement en matière de santé publique et de respect de l'environnement. »

La Division a proposé un certain nombre d'activités à court terme pouvant être mises en œuvre rapidement et exigeant un financement limité, ainsi qu'une série d'initiatives à long terme. Les possibilités d'amélioration des installations pour piétons, pour cyclistes et pour les transports en commun s'entendaient, au départ, des suivantes :

- augmenter les temps de traversée des piétons aux intersections;
- mener un projet pilote permettant aux piétons de traverser dans toutes les directions, à certaines intersections, tandis que la circulation automobile est arrêtée;
- améliorer le programme de la ville en matière de partage des voies cyclables;
- créer un itinéraire Est-Ouest pour les cyclistes dans la ville;
- améliorer les installations de stationnement des bicyclettes dans toute la ville;
- accorder, aux feux de circulation, la priorité aux véhicules de transport en commun;
- collaborer avec d'autres régions de l'agglomération torontoise à l'élaboration de politiques « communes et intelligentes » pour la région tout entière.

Les transports durables ne représentent que l'un des moyens de contrer les changements

climatiques. La Division des services de transport appuie également les efforts de la ville dans d'autres domaines connexes.

Règlement municipal anti-ralenti

La Ville de Toronto a adopté un règlement visant à éliminer le ralenti non justifié des véhicules automobiles. Les contaminants provenant des systèmes d'échappement des véhicules contribuent de façon importante à la détérioration de la qualité de l'air à Toronto.

Ce règlement municipal limite l'utilisation du ralenti d'un véhicule à trois minutes au plus au cours d'une période donnée de 60 minutes. Il permet aux véhicules de transport en commun de laisser leur moteur tourner au ralenti lorsqu'ils s'arrêtent pour prendre en charge ou laisser sortir des passagers. Le ralenti est également limité pour les véhicules de transport en commun qui attendent des passagers. Enfin, le règlement autorise l'utilisation du ralenti lorsque les températures extérieures sont extrêmes, afin de permettre le réchauffement ou le refroidissement des véhicules.

(suite à la p. 6)



Les initiatives de transport durable envisagées par la Ville de Toronto visent notamment une augmentation du nombre de voies cyclables.

(suite)

La Division des services de transport a poursuivi ses efforts aux fins d'instruire le public quant aux raisons d'éviter le recours inutile au ralenti des véhicules. La Division a lancé une campagne fructueuse de sensibilisation du public par le biais notamment d'un blitz médiatique qui a permis d'accroître de façon très notable la connaissance du public en ce qui a trait aux dangers liés au fait de laisser tourner des moteurs au ralenti.

Des véhicules « verts » se joignent au parc automobile des Services de transport

Le parc de véhicules de la Division des services de transport est de plus en plus orienté vers la salubrité de l'air.

Dans une perspective d'avenir, la Division remplace voitures, camions, balayeuses de chaussées, tondeuses à gazon et autres pièces de machinerie aux fins de donner force à son engagement en matière de santé publique et de respect de l'environnement. Déjà, elle a franchi des étapes importantes pour concrétiser le Green Fleet Transition Plan (Plan vert de transition du parc automobile) de la Ville de Toronto.

Amélioration de la qualité de l'air grâce aux balayeuses de chaussées

L'ajout de nouvelles balayeuses de chaussées technologiquement évoluées au parc actuel de véhicules a contribué à améliorer la qualité de l'air et la prestation du service de nettoyage des rues.

Les nouvelles balayeuses sont en mesure d'enlever et de stocker plus de 90 % des fines poussières que l'on retrouve à la surface des chaussées. L'élimination de ces

« Des initiatives ont été mises de l'avant afin de favoriser les investissements dans les transports publics et d'améliorer les installations pour cyclistes et piétons ... »

poussières a contribué à une amélioration substantielle de la qualité de l'air de la ville. Ces machines seront également capables de fonctionner à longueur d'année et d'éviter ainsi l'accumulation hivernale de débris et de fines particules, de même que la nécessité de procéder au printemps à un nettoyage de rattrapage.

Il existe en outre un autre avantage inhérent à cette stratégie, et cette fois il s'agit des cours



Dans la foulée de ses objectifs en matière d'environnement, la Division des services de transport de Toronto envisage d'élaborer des politiques destinées à améliorer les transports publics et à mettre l'accent sur la circulation piétonnière.

d'eau de la ville. Les nouvelles balayeuses permettront de réduire considérablement les quantités de fines poussières des chaussées qui sont lessivées dans le réseau d'égout, en passant par les bassins hydrauliques. Concrètement, les avantages escomptés seront une amélioration de la qualité des eaux pluviales et une réduction des coûts d'épuration des eaux.

De nouveaux feux de circulation se traduisent par des économies d'énergie

Les feux de circulation sont en voie de jeter un éclairage prometteur sur les activités de protection de l'environnement menées par Toronto. Les nouvelles ampoules électriques installées dans les feux de circulation de la ville permettront de réaliser des économies importantes d'énergie et de réduire les émissions de dioxyde de carbone (CO₂). Issu de la technologie des diodes électroluminescentes (DEL), les nouvelles ampoules seront aussi utilisées dans les signaux d'autorisation/d'interdiction de marcher pour les piétons.

Au cours des quelques prochaines années, la Division des services de transport de Toronto convertira les 1 900 feux restants de circulation et pour piétons à cette nouvelle technologie. Cette démarche apportera des dividendes immédiats, soit une diminution prévue de cinq millions de kilogrammes d'émissions de CO₂. De plus, les nouveaux feux permettront d'économiser 18 millions de kilowattheures par année, ce qui équivaut à une baisse annuelle des coûts d'énergie de 1,8 million de dollars. ☐

Il est temps de soumettre des candidatures à quatre prix de l'ATC

Les membres de l'ATC sont invités à soumettre des candidatures aux prix de réalisation en éducation, environnement, transports urbains durables et ingénierie de la sécurité routière. L'échéance de présentation des candidatures a été fixée au 14 mars.

Ces quatre prix peuvent être sollicités par tous les membres de l'ATC et leur personnel respectif. Les lauréats seront honorés au congrès annuel de l'Association de l'automne 2008, à Toronto. Les

candidats aux prix de l'environnement, de la sécurité routière et des transports urbains devront faire un exposé sur leur candidature à une séance précise du congrès.

Un imprimé sur les prix accompagne le présent numéro des *Nouvelles de l'ATC*. Des renseignements détaillés peuvent être obtenus à la salle des membres du site Web de l'Association.

Lignes directrices de gestion de la circulation cyclable : mise à jour

L'ATC mettra à jour son édition de 1998 du *Guide canadien de signalisation des voies cyclables* dans le but de contribuer à l'amélioration de la sécurité des cyclistes et de la circulation en général.

L'édition actuelle de la publication propose des conseils sur la conception et l'application des marquages de chaussée et des panneaux de signalisation pour les bicyclettes et les voies cyclables. Ceci dit, il s'avère nécessaire de mettre à jour les lignes directrices en y ajoutant des dispositifs de contrôle de la circulation cyclable qui ne sont pas compris dans la publication de 1998.

La mise à jour du manuel comprendra les recommandations d'un récent projet de l'ATC ayant servi à élaborer des marquages de chaussée et autres mesures associées, de même que toute recommandation issue des essais courants de simulation de chaussées et de marquages colorés spécifiques à la circulation cyclable.

Le projet sera également étendu à un examen de toutes les sections de la publication existante et des manuels pertinents de l'ATC afin de cerner les autres améliorations et ajouts qui pourraient être nécessaires. De même, il est prévu qu'un certain nombre de panneaux et panonceaux additionnels non réglementaires seront mis au point dans le contexte du projet.

En plus de la nouvelle version des lignes directrices sur la signalisation des voies cyclables, le projet comprend la présentation du libellé de tout changement recommandé au *Manuel canadien de la signalisation routière* de l'ATC qui pourrait résulter des études en cours sur le marquage des chaussées des voies cyclables et sur la signalisation connexe.

Le cabinet de consultants **Boulevard Transportation Group** a été sélectionné pour mener à terme ce projet, le tout avec l'appui du Comité permanent des techniques et de la gestion de la circulation de l'ATC. Les travaux, qui devraient être terminés à l'été de 2009, seront exécutés sous la supervision d'un comité directeur de projet.

Organismes parrains du financement du projet : **Infrastructure et Transports Alberta**, le **ministère des Transports de la Colombie-Britannique**, le **ministère des Transports et du Renouvellement de l'infrastructure de la Nouvelle-Écosse**, **Transports et Travaux publics Île-du-Prince-Édouard**, le **ministère des Transports du Québec**, les **villes de Cambridge, d'Edmonton, de Hamilton, de Mississauga et de Saskatoon**, la **Municipalité régionale de Halifax** et l'**Administration des transports de la côte Sud de la Colombie-Britannique (TransLink)**. 

NOUVEAUX MEMBRES

L'ATC est heureuse d'accueillir les nouveaux membres ci-après :

Carillion Canada Inc. / TWD Roads Management Inc.

Toronto, ON

Paul Quinless, Senior Vice President, Services

Challenger Geomatics Ltd.

Edmonton, AB

Jim Boss, Project Manager

Colas Canada inc.

Montréal (QC)

Yves Léger

Focus Corporation

Edmonton, AB

Paul Breeze, Vice President

Ville de Shediac

Shediac (NB)

Claude Boudreau, directeur des travaux publics

C.C. Tatham & Associates Ltd.

Collingwood, ON

Michael Cullip, Manager, Transportation Engineering

URS Canada Inc.

Thornhill, ON

Kevin Phillips

Mordechay Katan

EN VEDETTE

En Saskatchewan, l'honorable **Wayne Elhard** a été nommé ministre de la Voirie et de l'Infrastructure.

L'honorable **Dianne Whalen** a accédé au poste de ministre des Transports et des Travaux publics de Terre-Neuve-et-Labrador.

Bruce McCuaig a été nommé sous-ministre des Transports de l'Ontario.

Au Nunavut, l'honorable **Patterk Netser** a maintenant la responsabilité du portefeuille du Développement économique et des Transports.

Bryce Conrad est devenu directeur général des Programmes d'infrastructure de surface de Transports Canada.

Fred Blaney occupe maintenant le poste de directeur général de la Division des services techniques du ministère des Transports du Nouveau-Brunswick.

Au sein de UMA Engineering Ltd., **John Stecyk** a été nommé coordonnateur régional du Groupe de gestion des actifs durables, à Winnipeg.

Sylvain Boudreau est aujourd'hui coordonnateur des réseaux techniques urbains du Service d'ingénierie de la Ville de Gatineau.

Yves Cadotte, vice-président principal et directeur général, division Transport et Infrastructures, SNC-Lavalin inc., s'est joint au Conseil d'administration de la Fondation de l'ATC. Cette organisation est donc dotée d'un plein effectif, soit 11 administrateurs.

Nouveau projet sur les infrastructures de transport en région de pergélisol

Le financement voulu ayant été réuni, un projet sera mis en œuvre aux fins d'élaborer un guide de bonnes pratiques de construction, d'entretien et de réfection des installations de transport aménagées dans des régions de pergélisol.

Le domaine d'étude ici visé a été jugé prioritaire par le Sous-comité du pergélisol du Comité de soutien au génie et à la recherche, lequel relève du Conseil des sous-ministres responsables des transports et de la sécurité routière.

Dans les régions nordiques du Canada, les terrains d'aviation et l'infrastructure routière ont été construits sur le pergélisol en espérant que celui-ci se révélerait une fondation stable. Toutefois, nombre d'administrations connaissent aujourd'hui des difficultés en raison du dégel du pergélisol. La détérioration prématurée des installations ou les bris d'infrastructure sont maintenant des menaces bien présentes.

Plusieurs méthodes différentes de construction et d'entretien en région de pergélisol ont été mises à l'essai et ce, avec divers degrés de succès. Le projet précité se traduira par la publication d'un guide de l'ATC décrivant les pratiques recommandées et celles à éviter. Le guide intéressera certes les praticiens responsables de l'infrastructure et des services de transport dans des régions du Nord.

On peut obtenir davantage d'informations à propos de ce projet, y compris un aperçu provisoire du contenu du guide, en consultant le site Web de l'Association, à la section des projets et publications.

Le processus de sélection du cabinet de consultants qui exécutera le projet devrait être mené à terme prochainement. Les travaux, qui seront exécutés sous la supervision du Conseil des ingénieurs en chef de l'ATC, devraient être terminés au printemps de 2009.

Ce projet est parrainé par : **Infrastructure et Transports Manitoba**, le **ministère des Transports des Territoires du Nord-Ouest**, **Développement économique et Transports Nunavut**, le **ministère des Transports du Québec**, le **ministère de la Voirie et des Travaux publics du Yukon** et **Transports Canada**. 

DU CÔTÉ DES MEMBRES

MMM Group Limited et **H.W. Lochner Inc.**, une entreprise en ingénierie des transports basée à Chicago, ont formé une société de corporations dans le but de mener à terme des partenariats à grande échelle des secteurs public et privé des États-Unis. La nouvelle alliance stratégique porte le nom de **Lochner MMM Group, LLC**.

UMA Group Ltd. et la Société canadienne de génie civil ont lancé un concours visant à encourager les étudiants de niveau postsecondaire à explorer les volets interdisciplinaires de la gestion durable des éléments d'actif. Ce concours, qui se tiendra annuellement, encouragera en outre les étudiants diplômés et les finissants du deuxième cycle des universités canadiennes à explorer et à mettre au point des modèles, méthodes, outils et politiques qui sous-tendent la gestion durable des éléments d'infrastructure civile. Pour être admissibles, les étudiants doivent soumettre un résumé de recherche de 4 000 mots d'ici le 1^{er} avril. Pour obtenir davantage d'information sur le sujet, prière de consulter le site www.sustainable-assets.com.

À la fin de l'année dernière, **TransLink**, qui s'appelle également l'Administration des transports de la côte Sud de la Colombie-Britannique, a officiellement instauré un portail Web **iMove**, portail mis au point par **Delcan Corporation**. **Delcan** a conçu et déployé le système **iMove** de façon à créer un portail de transports « guichet unique » de diffusion de renseignements multimodaux et multi-administrations, en temps réel et statique, le tout pour le compte des voyageurs. Le site Web permettra aux usagers de s'informer rapidement sur l'état des transports en commun et des itinéraires cyclables, les travaux de construction et autres événements, les incidents actuels, les arrivées des appareils des lignes aériennes, les temps d'attente aux postes transfrontaliers, les temps de navigation des traversiers et le trafic-marchandises. Les visiteurs du site auront aussi accès à 125 caméras Web pour évaluer les conditions courantes de circulation dans les principaux corridors routiers régionaux.

Basée à Saskatoon, la société **International Road Dynamics Inc. (IRD)** est en voie d'acquiescer un intérêt de 50 % dans la firme **Xuzhou-PAT Control Technologies Limited (XCPT)**, laquelle est située à Xuzhou, en Chine. **XCPT**, distributeur de services de **IRD** en Chine depuis 2003, est une entreprise de conception, de fabrication et de prestation de services axée sur la fourniture de systèmes de transport intelligents à l'appui de l'infrastructure routière en plein essor du pays. 

Projet de mesure du rendement de l'entretien hivernal des routes

L'ATC préparera un rapport sur la mesure du rendement de l'entretien hivernal des routes, et ce au moyen d'un équipement d'essai des conditions d'adhérence.

L'objectif principal de cette initiative est d'étudier les méthodes permettant de quantifier l'adhérence aux chaussées routières, y compris les pratiques actuelles de détermination en temps réel de l'état des routes. Le projet s'intéressera aux avantages, aux inconvénients et à la pertinence de chacune des méthodes analysées, en plus de cerner les leçons acquises.

Une recherche documentaire sera menée afin d'identifier les méthodes existantes de même que les études et méthodes nouvelles en cours d'élaboration. Le projet comprendra l'analyse de l'efficacité des techniques d'entretien, le tout dans le but de permettre aux administrations routières de parfaire leurs propres démarches de recherche.

Une section du rapport mettra l'accent sur les recherches poussées dans le domaine afin de traduire les renseignements concernant les taux d'adhérence en informations accessibles au

(suite)

public en général. De fait, cette démarche a pour but de favoriser la normalisation des mesures de rendement du contrôle des surfaces enneigées et glacées, que ce soit à l'intérieur d'une province ou d'une province à l'autre. Ces travaux contribueront également à améliorer la compréhension des conducteurs en matière de conditions de conduite en fonction des descriptions des diverses surfaces routières.

Différentes entreprises privées, organismes gouvernementaux et universités seront pressentis aux fins de déterminer s'il y a eu progrès des pratiques d'essai d'adhérence. Le but de cet exercice est d'apporter un complément de recherche touchant les rapports et les études existants.

Le projet sera exécuté par un cabinet de consultants devant être sélectionné au début du printemps. Un comité directeur supervisera cette initiative qui a été proposée par le Comité permanent de l'entretien et de la construction de l'ATC. Le projet devrait être mené à terme à la fin de 2008.

Organismes parrains de financement : **Infrastructure et Transports Alberta**, le **ministère des Transports de la Colombie-Britannique**, le **ministère des Transports et du Renouvellement de l'infrastructure de la Nouvelle-Écosse**, le **ministère des Transports de l'Ontario**, **Transports et Travaux publics Île-du-Prince-Édouard**, le **ministère des Transports du Québec**, les **villes d'Edmonton et de Winnipeg** ainsi que le **Salt Institute**. 

Les mises à jour du Manuel de signalisation paraîtront bientôt



Les mises à jour du *Manuel canadien de la signalisation routière* de l'ATC seront publiées prochainement. Ces mises à jour sont le résultat de projets parrainés et bénévoles qui ont récemment été menés à terme, projets ayant pour but d'élaborer sinon d'améliorer les panneaux de signalisation et les feux de circulation.

Les principaux changements ont été apportés à la Partie B du manuel, laquelle traite des feux de circulation. Le remplacement complet de la Division 2 est ainsi terminé.

Cette division du manuel contiendra maintenant des lignes directrices d'installation des feux de circulation, en conformité avec la nouvelle matrice des prescriptions d'installation de l'ATC. Cette dernière méthode témoigne à la fois des pratiques existantes et des facteurs pertinents de rajustement, le tout dans le but de restreindre le plus possible les besoins en collecte de données. Conçue dans un esprit de facilité d'application, la méthode précitée repose sur l'expérience pancanadienne en la matière et vise à satisfaire aux besoins de l'ensemble du pays.



D'autres ajouts et révisions visent l'adoption de la police de caractères Clearview sur les panneaux directionnels et d'information, la forme et les codes de couleur des panneaux indicateurs de conditions temporaires, les couleurs réservées pour de futures utilisations, l'emplacement, les dimensions et la couleur des lentilles des feux de circulation à l'intention des cyclistes, de même que les nouveaux panneaux concernant l'utilisation des ceintures de sécurité, les itinéraires de détour d'urgence et les restrictions saisonnières de charge.

Le texte du manuel a également été légèrement remanié en différents endroits, afin de répondre aux exigences du Comité permanent des techniques et de la gestion de la circulation de l'Association, auquel la responsabilité de ce document incombe.

Un avis sera affiché dans le site Web de l'ATC dès que les jeux de mises à jour seront disponibles. De plus, les titulaires du manuel précité possédant une adresse de courriel connue seront informés directement de la façon de commander ces mises à jour. 

À VENIR ~ 2008

Congrès annuel de l'Association canadienne de la construction

Du 2 au 6 mars,
à Victoria (Colombie-Britannique)
Tél. : 613-236-9455
www.cca-acc.com

CONEXPO-CON/AGG 2008

Du 11 au 15 mars,
à Las Vegas (Nevada)
www.conexpoconagg.com

Congrès de 2008 sur la construction accélérée de ponts

Les 20 et 21 mars,
à Baltimore (Maryland)
Tél. : 202-366-4599
www.fhwa.dot.gov/bridge/acceleratedindex.cfm

Réunions techniques du printemps de l'ATC

Du 3 au 7 avril,
à Ottawa (Ontario)
Tél. : 613-736-1350
www.tac-atc.ca

Congrès annuel de l'Association québécoise du transport et des routes

Du 14 au 16 avril,
à Québec (Québec)
Tél. : 514-523-6444
www.aqtr.qc.ca

Conférence internationale sur les infrastructures de transport

Du 24 au 26 avril,
à Beijing, Chine
icti@jtzx.net.cn

Symposium international sur les transports et le développement

Du 24 au 26 avril,
à Beijing, Chine
tdibp@jtzx.net.cn

Congrès annuel de l'Institut canadien des ingénieurs en transports (CITE)

Du 26 au 30 avril,
à Victoria (Colombie-Britannique)
www.citebc.ca/Conf2008/

(suite à la p. 10)

(suite)

XI^e conférence internationale sur la durabilité des matériaux et composants utilisés en construction

Du 11 au 14 mai,
à Istanbul, Turquie
www.11dbmc.org

Congrès annuel de l'Association canadienne du transport urbain

Du 24 au 29 mai,
à Edmonton (Alberta)
Tél. : 416-365-9800
www.cutaactu.ca

Congrès annuel de la Fédération canadienne des municipalités

Du 30 mai au 2 juin,
à Québec (Québec)
Tél. : 613-241-5221
www.fcm.ca

Congrès annuel de la Société de systèmes de transports intelligents du Canada (STI Canada)

Du 1^{er} au 4 juin,
à Montréal (Québec)
Tél. : 905-471-2970
www.itscanada.ca

Congrès annuel du Groupe de recherches sur les transports au Canada

Du 1^{er} au 4 juin,
à Fredericton (Nouveau-Brunswick)
Tél. : 519-421-9701
www.ctrf.ca

Congrès annuel de la Société canadienne de génie civil

Du 10 au 13 juin,
à Québec (Québec)
www.csce2008.ca

VII^e conférence internationale sur la gestion de l'actif de chaussées

Du 24 au 28 juin,
à Calgary (Alberta)
www.ICMPA2008.com

Congrès annuel de l'Institut canadien des urbanistes

Du 13 au 16 juillet,
à Winnipeg (Manitoba)
Tél. : 800-207-2138

IV^e congrès international sur l'entretien, la sécurité et la gestion des ponts

Du 13 au 17 juillet,
à Séoul, Corée
Tél. : 202-493-3023
www.iabmas08.org

Conférence internationale sur la gestion de la construction

Du 8 au 11 septembre,
à Orlando (Floride)
Tél. : 202-366-1562
gerald.yakowenko@fhwa.dot.gov

Congrès et exposition annuels de l'ATC

Du 21 au 24 septembre,
à Toronto (Ontario)
Tél. : 613-736-1350
www.tac-atc.ca

Symposium sur les caractéristiques de surface des routes et des voies aéroportuaires – SURF 2008

Du 21 au 23 octobre,
à Portoroz, Slovénie
Tél. : 418-644-0890, poste 4056
www.surf2008.si

Tout ce que vous voulez savoir à propos des systèmes de voies à sens réversible

L'ATC a entrepris d'élaborer des lignes directrices de planification, de conception, d'exploitation et d'évaluation des systèmes de voies de circulation à sens réversible.

Ces lignes directrices ont pour but d'encourager l'uniformité d'application et d'exploitation des systèmes de voies à sens réversible (SVSR) en même temps que de mesurer les coûts et les avantages associés à ceux-ci.

Le projet en question servira à cerner le processus de planification, les pratiques de conception des routes et les considérations liées au SVSR, en plus de proposer des lignes directrices d'implantation de ces systèmes. Le champ d'application du projet comportera également l'évaluation de configurations multiples, les difficultés de virage à gauche et des facteurs de sécurité. Les lignes directrices seront élaborées de façon à intégrer les besoins de recourir à des séparations physiques, au marquage des chaussées, à l'emplacement des feux de circulation, aux installations terminales et à la transition traitement/signalisation.

Les travaux porteront sur l'identification, conseils à l'appui, de l'exploitation des SVSR à titre de mesures de régulation de la circulation. Les mesures de rendement des systèmes seront également évaluées. En outre, des stratégies de mise en œuvre seront proposées pour les SVSR de conception et d'exploitation de divers types, à savoir les installations provisoires, le contrôle permanent des voies de circulation et les dispositifs de barrières amovibles.

Les extraits du projet seront un rapport distinct accompagné de recommandations de révisions à apporter au *Manuel canadien de la signalisation routière*.

Les services d'un cabinet de consultants seront retenus au printemps afin de lancer le projet sous la supervision d'un comité directeur. Proposée par le Comité permanent des techniques et de la gestion de la circulation de l'ATC, cette initiative devrait être menée à terme au printemps de 2009.

Le financement du projet est assuré par **Infrastructure et Transports Alberta**, le **ministère des Transports de la Colombie-Britannique**, le **ministère des Transports et du Renouveau des infrastructures de la Nouvelle-Écosse**, le **ministère des Transports de l'Ontario**, le **ministère des Transports du Québec**, les **villes de Calgary, d'Edmonton, de Hamilton, d'Ottawa et de Vancouver**, la **Municipalité régionale de Halifax** et l'**Administration des transports de la côte Sud de la Colombie-Britannique (TransLink)**. 